

HEUREUX LIVRYENS !

18 janvier 2022

Les habitants de Livry-Gargan ont bien de la chance ! Ils peuvent s'exprimer démocratiquement avec une certaine force en dehors des élections municipales. Ils peuvent faire entendre dans la presse (Le Parisien du 18 janvier) qu'ils ne sont pas d'accord avec la conception de la démocratie représentative promue par la municipalité. Comment ? En démissionnant, tout simplement ! Et en créant un Observatoire de la Démocratie Participative.

En revanche, Pierre-Yves Martin, le Maire, n'a vraiment pas de chance ! Il a déjà été bien bon de maintenir une instance démocratique qui n'était pas obligatoire dans une ville de moins de 80 000 habitants et de lui laisser « *trois missions principales : remonter des doléances des habitants ou toutes informations pouvant impacter la vie du quartier ou de la ville ; proposer des projets au profit du collectif, ayant un impact sur le quartier ou la ville ; participer et inciter les habitants des quartiers à participer aux animations proposées par la ville* ». Mais cela ne suffit pas à ces conseillers qui s'insurgent d'avoir été totalement ignorés dans la refonte totale du stationnement dans la ville. Quelle ingratitude !

Il faut cependant reconnaître que Pierre-Yves Martin n'a qu'à s'en prendre à lui-même. Il aurait dû venir prendre conseil auprès d'un expert en démocratie représentative, son voisin d'Aulnay-sous-bois, Bruno Beschizza. Lui au moins, sait s'y prendre et « tenir sa ville » ! **La première précaution consiste à faire en sorte que les conseillers de quartier ne puissent en aucun cas se concerter, puisque leur liste n'est pas connue, y compris des conseillers eux-mêmes ! Il suffit d'invoquer la loi « Informatique et Liberté », de façon évidemment totalement abusive, puisque rien n'interdit aux membres d'une assemblée de connaître la liste et les adresses des autres membres.** Peu importe, les Aulnaysiens n'y voient que du feu, à part quelques grincheux rassemblés sous la bannière d'une association infréquentable nommée Aulnay Environnement, infréquentable malgré sa grosse centaine d'adhérents (rappelons que sur 87 000 habitants, à peine 200 ont participé au Grand Débat). Et pas question de leur confier les missions citées plus haut : leur rôle, c'est juste de se rendre à une sorte de conférence de presse pour exprimer des doléances, souvent limitées à leur pas de porte, et de recevoir toujours les mêmes réponses dilatoires.

Et si jamais, comme dans la réunion plénière du quartier « Vieux Pays », l'assemblée est trop houleuse, révoltée par un énième projet immobilier, et que l'élu responsable de la prétendue « démocratie participative » est contraint d'accepter la désignation de plusieurs rapporteurs et secrétaires, il suffit ensuite de rayer les surnuméraires d'un trait de plume pour ne conserver que les deux personnes les mieux dévouées au bien public, puisqu'elles tractent pour la Mairie. Un bon argument : disqualifier ceux qui ne font pas partie du quartier, même si le règlement ne l'interdit pas (la carte précise, rue par rue, est évidemment absente du site de la ville). Sous la « démocratie », l'arbitraire !

**Mais le mieux est encore de décourager totalement
les habitants de participer aux conseils de quartiers,
EN FAISANT TOUT POUR QU'IL N'EN SORTE RIEN.**